



FONDATION DES  
**DONS SANS FIL**  
DU CANADA

**donssansfil.ca**

**TOUS LES  
BIENFAITS DU  
SANS-FIL AU SERVICE  
DE LA BIENFAISANCE.**



## UNE CONNEXION ENTRE LE SANS-FIL ET LES BONNES CAUSES DU CANADA

La Fondation des dons sans fil du Canada (FDSF) répond aux besoins et aux objectifs philanthropiques des organismes de bienfaisance enregistrés. En partenariat avec l'Association canadienne des télécommunications sans fil et les télécommunicateurs sans fil canadiens, la FDSF fournit un canal sur lequel les organismes peuvent recevoir des dons par messagerie texte.

Les donateurs peuvent se servir du canal sans fil pour répondre à un appel de dons en suivant les instructions données dans une campagne publicitaire, qui les invite à texter un mot clé particulier à un numéro abrégé désigné.

Les campagnes sans fil acceptent des dons par texto de 5 \$ ou de 10 \$. Les organismes de bienfaisance enregistrés peuvent ainsi entreprendre des campagnes sans fil avec plus d'un mot clé et jusqu'à deux montants différents. Les donateurs peuvent contribuer un montant total de 30 \$ par mois, par campagne et par numéro sans fil.

Les montants des dons par texto apparaissent sur la facture mensuelle de téléphonie sans fil des donateurs comme des transactions exemptes de taxes. Les donateurs peuvent également obtenir des reçus officiels aux fins de l'impôt au <http://recu.donssansfil.ca/>

## POUR LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE ENREGISTRÉS – PREMIÈRES ÉTAPES

Pour inclure les dons sans fil dans une campagne de financement, les organismes de bienfaisance enregistrés doivent d'abord présenter une demande de certification à la FDSF. En outre, ils peuvent retenir les services d'un Fournisseur de services d'applications (FSA) approuvé par la FDSF.

Un FSA est une organisation qui fournit à votre campagne l'accès à la plateforme de messagerie. Les FSA vous aideront à choisir des mots clés et à élaborer des appels à l'action efficaces, et vous donneront des conseils pour mieux promouvoir vos campagnes sans fil. Le FSA est également responsable du suivi et des rapports d'avancement de votre campagne, ainsi que de la gestion des communications entre la FDSF et les télécommunicateurs sans fil.

Les organismes de bienfaisance enregistrés peuvent choisir parmi quatre FSA. Ces entreprises ont toutes été approuvées par la FDSF en raison de leur expérience à la fois auprès de l'industrie du sans-fil et de celle du marketing.

Motricity ([motricity.com](http://motricity.com))  
MyThum ([mythum.com](http://mythum.com))  
Text to Charity  
([texttocharity.com](http://texttocharity.com))  
ZipGive ([zipgive.com](http://zipgive.com))



APPEL À L'ACTION GRACIEUSEMENT FOURNI PAR  
LE CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU CANADA

## OÙ LES DONS S'EN VONT-ILS?

Les télécommunicateurs sans fil remettent 100 % des montants recueillis par l'entremise de dons sans fil à la FDSF, qui remet à son tour 100 % de ces sommes directement à l'organisme de bienfaisance.

### Le succès des dons sans fil :

- Les organismes de bienfaisance enregistrés ont recueilli plus de 600 000 \$ par année
- Plus de 200 organismes de bienfaisance enregistrés ont été accrédités par la FDSF pour mener des campagnes sans fil
- Quelque 1000 mots clés ont été attribués
- Plus de 250 campagnes sans fil ont été menées

## COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Fondation des dons sans fil du Canada  
1110-130, rue Albert  
Ottawa ON K1P 5G4

Téléphone : 613-233-4888 poste 216  
Fax : 613-233-2032  
Sur le Web : [donssansfil.ca](http://donssansfil.ca)  
Sur Twitter : @donssansfil

[soutien@donssansfil.ca](mailto:soutien@donssansfil.ca)

NE-849455662RR0001